

Observatoire de la formation

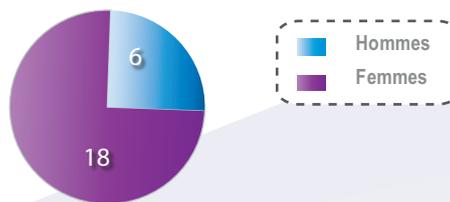
6^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

A retenir

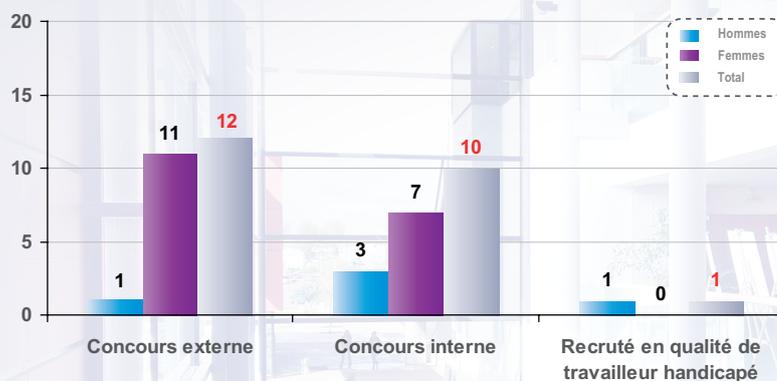
- Entrée en formation : le 30 septembre
- Effectifs : 25 élèves, dont 6 hommes et 18 femmes (Une non réponse)
- Modalité d'entrée en formation : 13 externes, 10 internes, 1 travailleur handicapé
- Moyenne d'âge : 31 ans
- Diplômes : les élèves sont tous diplômés de l'enseignement supérieur, la majorité (17) ayant un niveau bac +5 et plus.

Graphique 1 : Structure par sexe – Effectifs

La sixième promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation est composée d'un effectif de vingt-cinq. Essentiellement féminine, on y trouve 18 femmes et 6 hommes. Cette représentativité élevée de femmes dans ce corps professionnel est courante au sein des promotions précédentes.



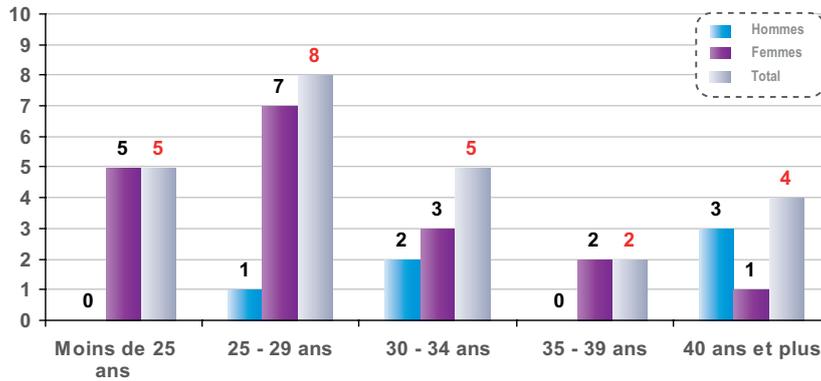
Graphique 2 : Modalités d'entrée – Effectifs



La principale modalité d'entrée en formation est le concours externe pour treize élèves (une non réponse). On compte également dix internes ainsi qu'une personne ayant intégré la formation en tant que travailleur

handicapé. Concernant les internes, leur ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire est de 12,2 ans. Le dernier grade occupé est principalement celui de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (6).

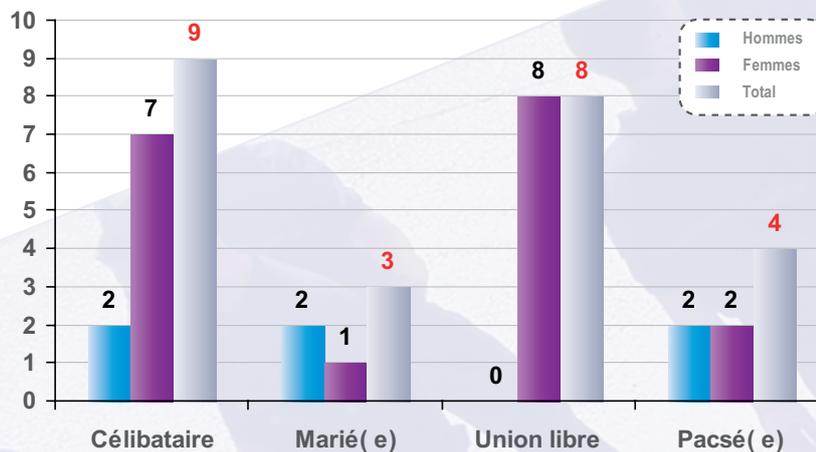
Graphique 3 : Répartition des élèves par sexe et par groupe d'âges – Effectifs



Le groupe d'âges quinquennal le plus représenté chez les DPIP est celui des « 25-29 ans » avec huit élèves. Les groupes suivants, « moins de 25 ans » et « 30-34 ans » comptent cinq personnes chacun. La moyenne d'âges des élèves est de 31 ans : 36,3 ans pour les hommes contre

29,3 ans pour les femmes. En croisant ces résultats avec les modalités d'entrée en formation, on note logiquement que les externes, tout juste sortis des études, sont plus jeunes que les internes avec une moyenne d'âges de 25,3 ans contre 36,9 ans.

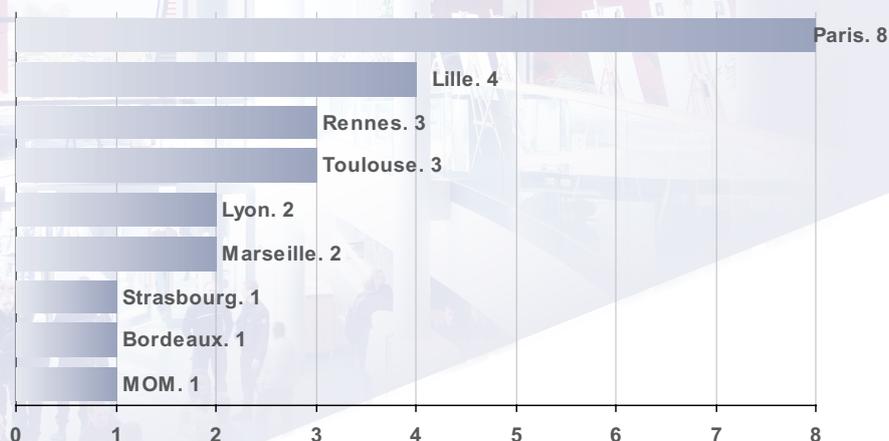
Graphique 4 : Situation matrimoniale – Effectifs



Une majorité d'élèves DPIP, quinze personnes, se déclarent en couple : trois sont mariés, quatre sont pacsés et huit vivent en union libre. Neuf personnes sont célibataires.

Par ailleurs, cinq élèves de la promotion déclarent avoir au moins un enfant.

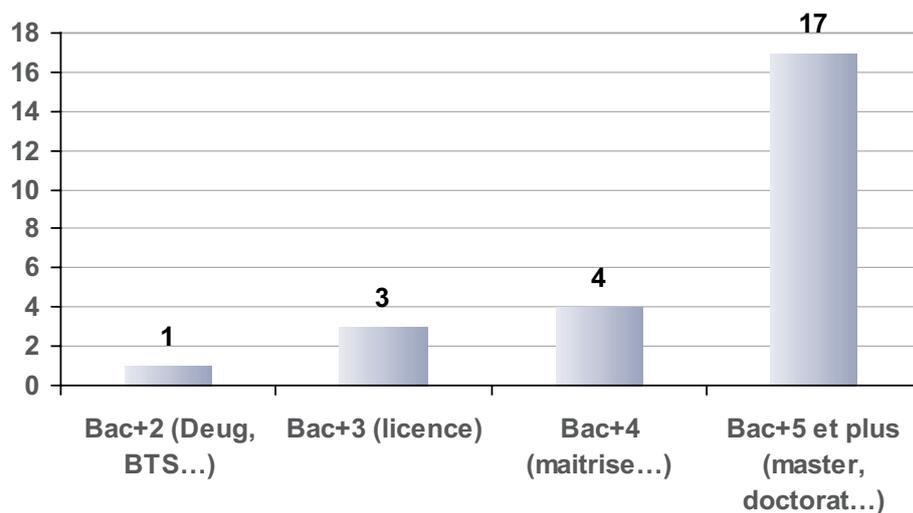
Graphique 5 : Directions interrégionales – Effectifs



De la même manière que pour la promotion précédente, la DISP de Paris est la région d'origine la plus représentée chez les élèves, avec huit d'entre eux qui en proviennent.

Suivent les régions de Lille (4 personnes), Rennes (3) et Toulouse (3). Seul la DISP de Dijon n'est pas représentée.

Graphique 6 : Diplômes et spécialités - Effectifs



Tous les élèves sont titulaires du baccalauréat. Les détenteurs d'un diplôme de niveau bac+2, bac+3 et bac +4 sont des agents issus du concours interne ainsi que la personne recrutée en tant que travailleur handicapé. Une majorité de la promotion, représentée par dix-sept élèves, est titulaire d'un master ou d'un doctorat.

Comme à l'accoutumée, les DPIP sont principalement diplômés en droit/sciences politiques (18 élèves). On compte également quatre personnes issues de la filière Sciences humaines, deux personnes issues de la filière commerce/économie/gestion et enfin, un élève est diplômé en mathématiques/physique/chimie.

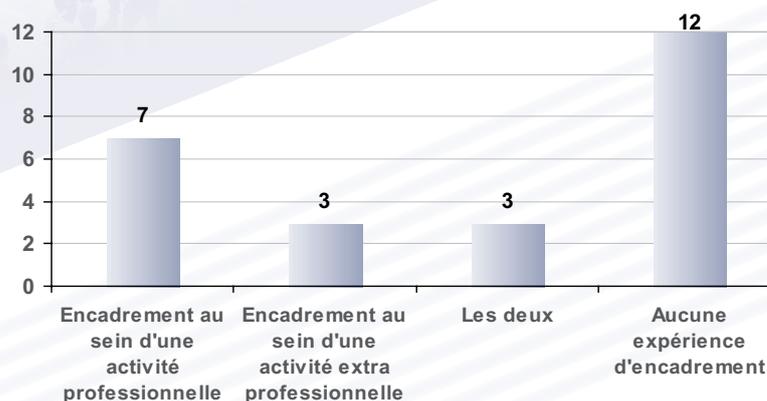
Graphique 7 : Nature des concours - Effectifs



Seize élèves sur vingt-cinq ont tenté un autre concours en parallèle de celui de DPIP. Au total, trente-sept concours ont été passés, soient 2,3 concours par personne. Parmi eux, vingt-quatre visaient le ministère de la Justice, dont seize l'administration pénitentiaire, cinq la magistrature et trois la protection judiciaire de la jeunesse.

Les « autres » concours étaient principalement celui du greffe (4) et de lieutenant pénitentiaire (2). Le ministère de la Justice a donc été fortement plébiscité par les élèves.

Graphique 8 : Expérience d'encadrement – Effectifs



Le métier de DPIP appelant des compétences et des qualités dans le management et l'encadrement d'équipe, nous avons interrogé les élèves sur ce domaine. Ainsi, treize d'entre eux peuvent se pré-

valoir d'une telle expérience : sept au sein d'une activité professionnelle, trois au sein d'une activité extra professionnelle et trois au sein des deux types d'activités.

6^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

OCTOBRE 2013

**OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION**

Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire